

Image not found or type unknown



Vente anticipée d'un bien futur

Par **hd973hd**, le **07/12/2008** à **22:44**

Bonjour,

Mes parents ont partagés leurs biens en différents lots tout en étant usufruit des biens, tous leurs enfants ont signés devant notaires, je souhaite vendre une petite partie de mon lot maintenant, mes parents sont d'accord, je voudrais savoir si mes frères et soeurs doivent donner leur accord pour la vente d'un bien qui est dans mon lot ?
Merci d'avance